



## HORIZON ENERGIE

(Siret : 90894673400013)  
**M. LESTAGE**  
4 Allée Anne Franck  
86180 BUXEROLLES



### Entreprise titulaire de la qualification **QualiPV module Bât**

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau (compétences intégration au bâti et pose en surimposition)

Période couverte par le certificat : 26 mai 2023 au 26 mai 2024

Police d'assurance responsabilité civile  
- générale au 19/01/2023 : 1244001/595892 - SMA BTP (Paris)  
- décennale au 19/01/2023 : 1244001/595892 - SMA BTP (Paris)

### **QualiPV 500**

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau d'une puissance inférieure à 500 kVA (compétences électrique et accessoirement la compétence d'installation au bâti pour les systèmes non intégrés ou en surimposition uniquement)

Période couverte par le certificat : 16 juin 2023 au 16 juin 2024



Police d'assurance responsabilité civile  
- générale au 19/01/2023 : 1244001/595892 - SMA BTP (Paris)  
- décennale au 19/01/2023 : 1244001/595892 - SMA BTP (Paris)



### **Numéro QualiPV : QPV/67373**

Forme juridique : SAS  
L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 24 août 2023

**Gaël Parrens,**  
Président de l'instance de qualification

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :  
24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS  
SIRET 489 907 360 00049



### **QualiPV** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPV n°009007204 déposée dans les classes 9, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 26 mai 2026 pour QualiPV module Bât, 16 juin 2026 pour QualiPV 500